

CAMEROUN



Caractéristiques géographiques

Langues officielles : français et anglais

Superficie : 475 440 km²

Population : 29,1 millions d'habitants

Densité : 61,3 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,6 %

Part de la population urbaine : 59,9 %

Économie

Notation de la dette souveraine (S&P, 2024) : B-

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2024-2025 : 155^e/193

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA, 2024) : 3,4

Taux de change effectif réel (moyenne 2020-2024, base 100 en 2010) : 103,84 (102,06 pour la CEMAC)

Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire inférieur

Risque de surendettement : élevé

PIB par habitant (2024) : 1 762,4 dollars US

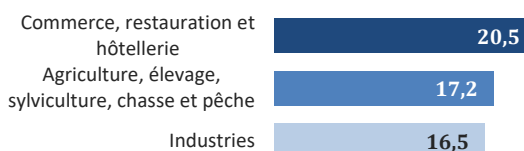
Taux de croissance (2024) : 3,5 %

Inflation (2024) : 4,5 %

PIB (2024) : 30 808,2 milliards de francs CFA (XAF)
43,4 milliards de dollars US

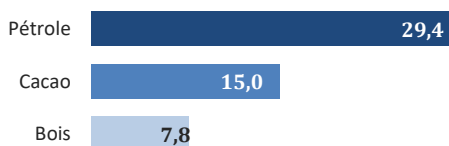
Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2020-2024)



Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2020-2024)



Développement humain et infrastructures



64,0 ans

Espérance de vie



23,0 %

Population sous le seuil de pauvreté



69,6 %

Accès à l'eau potable



6,7 %

Mortalité infantile



42,2

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



72,0 %

Accès à l'électricité



4,8 %

Prévalence de la malnutrition dans la population totale



78,2 %

Alphabétisation des adultes



96,5

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



129/191

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



60,9 %

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



56,5 %

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

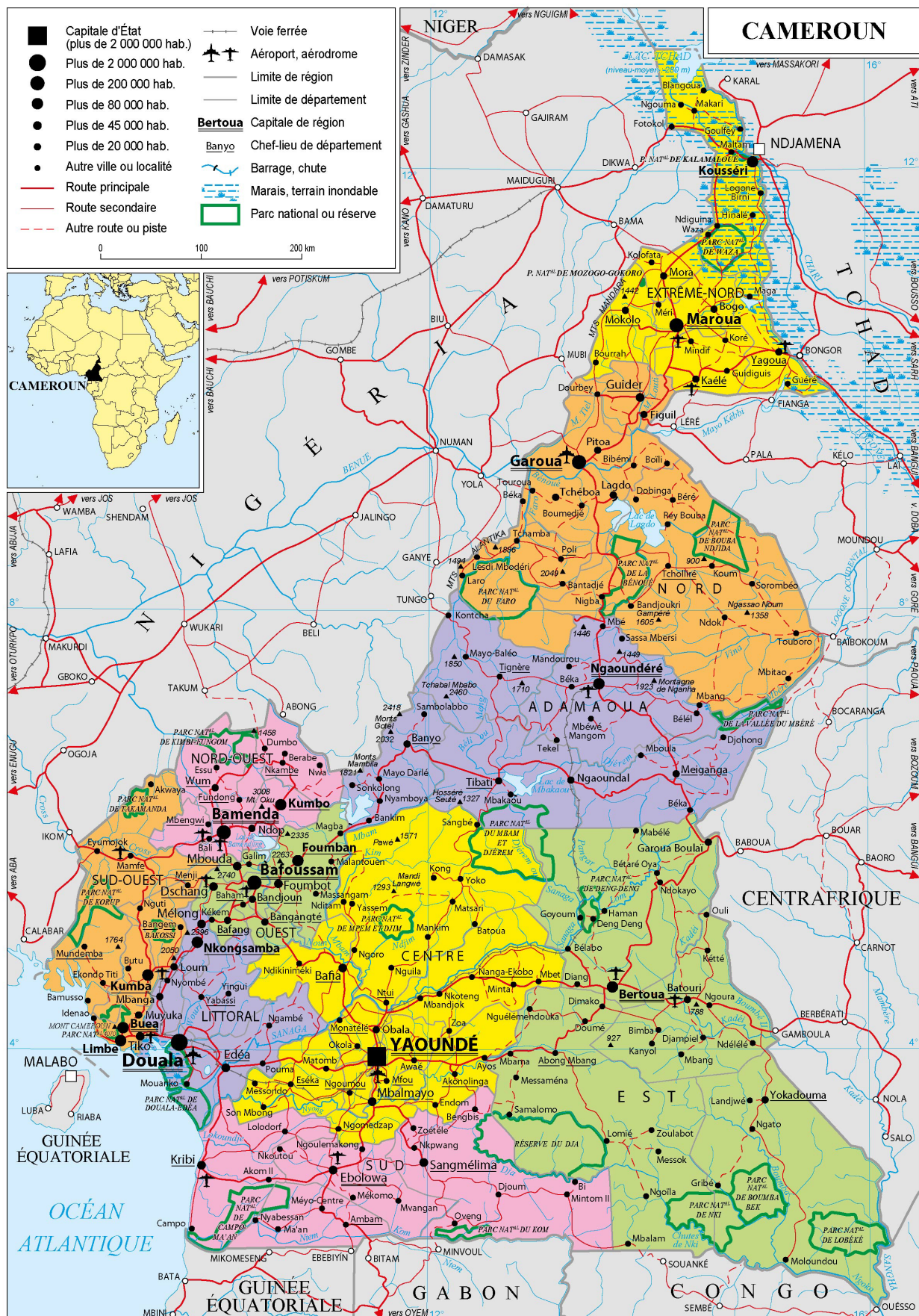
AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le [service Afrique et Développement](#) de la Banque de France. Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2025 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.



Faits saillants

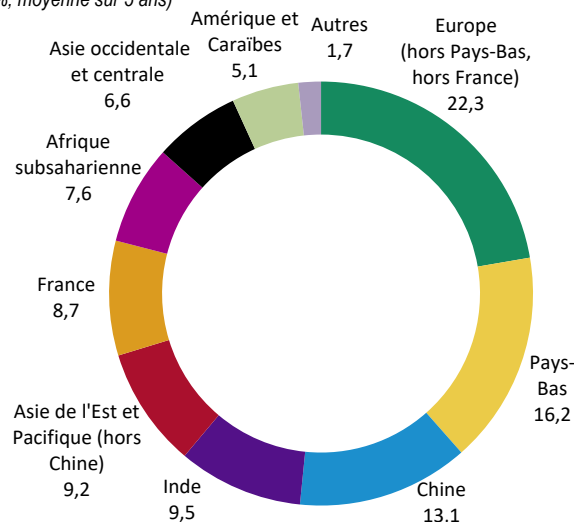
- **Malgré de nombreux défis, l'économie camerounaise continue de faire preuve de résilience, demeurant la plus diversifiée et la plus dynamique de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).** En dépit de la baisse des revenus du secteur pétrolier, l'activité économique a progressé en 2024 à un rythme modéré de 3,5 % (+ 0,3 point de pourcentage [pp] sur un an), tirée principalement par la bonne tenue du secteur tertiaire. Le taux de croissance démographique est resté cependant soutenu (+ 2,6 % en moyenne par an). De plus, la hausse généralisée des prix s'est atténuée, avec un taux d'inflation qui s'est stabilisé autour de 4,5 %, après le pic de 7,4 % en 2023.
- **En 2024, le poids de la dette publique a continué de reculer pour atteindre 40 % du produit intérieur brut (PIB), mais le risque de surendettement reste élevé.** Ce résultat a été porté par la croissance du PIB et une meilleure gestion des finances publiques. Toutefois, la marge de manœuvre budgétaire reste limitée, notamment en lien avec la faible mobilisation des recettes fiscales (représentant 14,8 % du PIB en 2024) et le cumul d'arriérés nationaux.
- **Depuis 2020, le Cameroun s'est engagé dans la promotion d'une stratégie de diversification et de transformation structurelle de l'économie.** Les progrès restent néanmoins limités et d'importantes faiblesses structurelles persistent, notamment en matière de qualité des infrastructures, de climat des affaires et de gouvernance publique. De plus, le pays continue d'être confronté à de fortes tensions sécuritaires dans plusieurs de ses régions, à la fragilité du contexte socio-économique et aux effets du changement climatique.
- **L'accélération des réformes structurelles reste une priorité également soutenue par le programme d'ajustement conclu avec le Fonds monétaire international (FMI).** Ce programme, au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC), vise à créer un espace budgétaire pour l'investissement et les dépenses sociales. Par ailleurs, en janvier 2024, le FMI a approuvé une enveloppe de 138 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), qui a pour objectif d'aider la mise en œuvre de mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique.
- **Le président Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, a été réélu en octobre 2025 pour un huitième mandat.** L'élection présidentielle a été toutefois marquée par une exacerbation des tensions politiques et sociales, qui pourraient se poursuivre jusqu'aux élections législatives de 2026.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

Le Cameroun dispose de l'économie la plus développée et diversifiée de la CEMAC. Elle représente environ 42 % du PIB de la zone et 20 % de ses exportations. Le secteur tertiaire contribue pour plus de la moitié de l'activité économique du pays, porté principalement par les activités commerciales, l'hôtellerie et la restauration. Il est suivi par le secteur secondaire, qui compte pour environ 22 % du PIB, soutenu tout particulièrement par l'industrie. Enfin, le secteur primaire, représenté essentiellement par la production agricole et sylvicole, contribue pour presque 20 % au PIB. Dans ce même secteur, la production d'hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) compte pour environ 3 % du PIB, mais représente près de 29 % des exportations totales.

Destinations des exportations du Cameroun (2019-2023)

(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : Base pour l'analyse du commerce international (BACI) du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), calculs Banque de France.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Cameroun

	2020	2021	2022	2023	2024
Fèves de cacao (en milliers de tonnes)	273,1	301,6	332,1	268,8	289,4
Prix d'achat aux producteurs – grades 1 et 2 (en francs CFA par kg)	1 391,7	1 350,3	1 451,1	2 011,3	3 703,7
Café (en milliers de tonnes)	33,1	22,1	16,1	20,5	17,1
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	741,0	898,5	1 337,8	1 453,9	2 412,7
Coton-graine (en milliers de tonnes)	334,0	346,6	334,1	285,3	339,9
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	915,2	924,3	1 009,4	1 159,9	1 166,2
Bananes (en milliers de tonnes)	193,9	211,4	222,1	211,7	246,3
Bois bruts					
Production de grumes (en milliers de m³)	2 441,9	3 870,7	4 593,7	5 386,9	5 195,7
Exportations (grumes, sciages et dérivés, en milliers de tonnes)	1 608,0	1 929,1	2 028,7	2 193,3	2 048,8
Prix moyens à l'exportation (en milliers de francs CFA par m ³)	150,7	151,2	155,0	130,3	132,6
Gaz naturel (GNL, en millions de tonnes)	1 354,6	1 328,8	1 588,0	1 656,0	1 365,5
Pétrole (en millions de tonnes)	3,7	3,6	3,5	3,3	3,0
Prix du baril de pétrole camerounais (en dollars par baril)	40,3	67,8	100,5	83,2	75,7
Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA par tonne)	166,9	270,7	450,3	363,2	330,4

Sources : BEAC et administrations nationales.

Le Cameroun affiche un dynamisme économique supérieur à celui de la plupart des pays de la CEMAC, avec un taux de croissance de 2,8 % en moyenne entre 2020 et 2024, contre 1,7 % pour l'ensemble de la région. Il est toutefois légèrement inférieur à celui de l'Afrique subsaharienne (ASS), de 3 % sur la même période. L'économie camerounaise a fait preuve de bonne résilience, en gardant une progression positive même au plus fort de la crise sanitaire de la Covid-19 (+ 0,3 % en 2020 et + 3,5 % en moyenne en 2021 et 2022). Selon la Banque mondiale, le pays se classe parmi les pays à revenu intermédiaire inférieur, avec un PIB par habitant qui s'est établi à 1 762 dollars en 2024 (+ 1,5 % sur un an), au-dessus de la moyenne de l'ASS (1 516 dollars). En outre, avec un indice de développement humain (IDH) ¹ de 0,588, le Cameroun est considéré par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) comme un pays à développement humain moyen, se positionnant au 155^e rang sur 193 pays. Au niveau de la CEMAC, il occupe un rang intermédiaire, moins avancé que le Gabon (108^e), la Guinée équatoriale (133^e) et le Congo (138^e), mais plus avancé que la Centrafrique (191^e) et le Tchad (190^e). Les indicateurs socio-économiques restent cependant faibles. Selon les derniers chiffres des Nations unies, datant de 2022 ², presque 38 % de la population vivaient en dessous du seuil national de pauvreté et environ 23 % avec moins de 3 dollars par jour. Sur ce bilan pèsent notamment la faible croissance économique,

comparée à une croissance démographique soutenue (+ 2,6 % en moyenne par an), ainsi qu'un marché de l'emploi fragile, fortement dominé par le secteur informel, qui compte environ 87 % des emplois totaux.

Sur la période 2022-2024, le pays a connu de fortes pressions inflationnistes, notamment soutenues par la progression des prix des produits alimentaires. Se situant en dessous de la norme communautaire de 3 % sur la période 2018-2021, l'inflation a commencé à croître en 2022, en lien avec les effets de la guerre en Ukraine. Elle a notamment connu un pic en 2023, à 7,4 %, bien au-dessus de la moyenne en CEMAC (5,6 %), mais en dessous de la moyenne en ASS (13,9 %). Ces pressions haussières ont été particulièrement importantes pour les produits alimentaires, dont les prix ont crû de 11,5 % en moyenne entre 2022 et 2024. Le Cameroun reste plutôt vulnérable aux chocs de prix sur les matières premières, en raison de sa forte dépendance vis-à-vis des importations de produits alimentaires et pétroliers raffinés. Les mesures gouvernementales de subvention et de contrôle de certains prix (produits alimentaires de base et carburant notamment) ont toutefois contribué à limiter ces tensions inflationnistes.

¹ Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), [Human Development Index, Cameroun](#).

² Pnud (2025), [Rapport Impact 2024 – Cameroun](#), juin.

Le Cameroun reste pénalisé par la persistance d'un déficit budgétaire chronique. Les importations, étroitement corrélées aux dépenses publiques, et la fluctuation du prix du pétrole pèsent lourdement à la fois sur l'équilibre de la balance commerciale et sur celui des finances publiques. Le Cameroun se trouve ainsi dans une situation de déficits jumeaux, avec des soldes courant et budgétaire structurellement déficitaires, à $-3,9\%$ et $-1,9\%$ ³ du PIB en moyenne entre 2020 et 2024. La dette globale a plus que doublé au cours de la dernière décennie, passant de $20,9\%$ du PIB en 2014 à 40% en 2024, un niveau toutefois inférieur à celui de la CEMAC ($47,3\%$ du PIB). Les efforts accomplis par le gouvernement en matière de gestion des finances publiques et de réduction du déficit extérieur ont cependant permis d'amorcer une trajectoire baissière depuis 2021 ($-11,2$ pp).

Le Cameroun entretient des échanges commerciaux relativement diversifiés, principalement vers l'Europe et l'Asie, tout en conservant des liens significatifs avec d'autres régions. Entre 2019 et 2023, plus de 47% des exportations ont été destinées à l'Europe. Les Pays-Bas demeurent son principal partenaire commercial, concentrant plus de 16% des exportations totales. Parmi les autres pays européens, les relations commerciales avec la France restent importantes, comptant pour près de 9% des exportations camerounaises, bien que les exportations françaises vers le Cameroun aient chuté d'environ 30% depuis 2012. Les principaux produits d'exportation vers l'Europe sont le pétrole brut, le cacao, le gaz naturel liquéfié (GNL) et l'aluminium brut, tandis que les produits prenant le chemin inverse sont essentiellement les hydrocarbures raffinés, le blé et les médicaments. En Asie, la Chine et l'Inde restent les partenaires commerciaux les plus importants, comptant respectivement pour plus de 13% et 9% des exportations totales. Quant aux exportations à destination du continent africain, elles restent plus modestes, avec l'ASS comptant pour $7,6\%$ du total.

La place bancaire camerounaise demeure la première de la CEMAC, représentant 46% de son bilan agrégé. En 2024, le système bancaire camerounais se composait de 19 banques et de 7 établissements financiers, dont les actifs totaux ont plus que doublé depuis 2016, passant de 4 934 milliards à 11 504 milliards de francs CFA (XAF) à fin 2024. L'activité de crédit y est dynamique, l'encours des crédits bruts croissant au rythme

Activité économique et inflation au Cameroun

(en %)

	2022	2023	2024	2025
Variation annuelle du PIB	3,7	3,2	3,5	3,2
Inflation (en moyenne annuelle)	6,3	7,4	4,5	3,3

Note : Prévisions pour 2025.

Source : BEAC.

annuel moyen de $10,9\%$ entre 2019 et 2024, se composant principalement de prêts à court terme (56%). La contribution des banques au financement de l'économie reste faible, à l'instar des autres places de la CEMAC. Cela s'explique principalement par un taux de sinistralité élevé, la difficulté à réaliser les collatéraux en cas de défaut, l'asymétrie de l'information en défaveur des banques, ainsi que la préférence des banques pour des activités plus rentables et sûres (commissions et acquisitions de titres publics en particulier). D'après les indicateurs de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), le secteur bancaire camerounais apparaît plus robuste que la moyenne en CEMAC. Sur la période 2020-2024, le taux de marge nette moyen s'est établi à $23,7\%$ (contre $21,8\%$ en CEMAC), progressant de $11,9$ pp sur la période ; le taux brut de créances en souffrance moyen à $14,1\%$ (contre $18,3\%$ en CEMAC) avec un taux de provisionnement de $84,1\%$ en moyenne (contre $66,4\%$ en CEMAC). Le Cameroun présente, par ailleurs, le tissu d'établissements de microfinance (EMF) le plus développé de la CEMAC, avec 384 des 521 établissements agréés actifs de la zone⁴, pour un bilan total de 1 160 milliards XAF, soit $63,4\%$ des crédits bruts distribués de la sous-région.

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

Malgré les incertitudes de la conjoncture internationale, un contexte régional difficile et la baisse des revenus pétroliers, l'économie camerounaise a continué de faire preuve de résilience. En 2024, le PIB a progressé de $3,5\%$, contre $3,2\%$ en 2023. Cette hausse a été portée principalement par le secteur tertiaire, qui a contribué à hauteur de $2,4$ pp à la progression du PIB, devant le secteur secondaire ($0,7$ pp) et le primaire ($0,1$ pp). Sur l'année, la majorité des productions agricoles a enregistré une progression : le cacao de $7,7\%$, soutenu par des cours favorables depuis fin 2023, le coton-graine de $19,1\%$ et les bananes de $16,4\%$. Ces bons

³ Solde budgétaire, base engagements (dons compris).

⁴ Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), [Rapport annuel 2024](#).

résultats ont été compensés par le recul des revenus issus des productions de café (– 16,5 %) et de grumes (– 3,5 %), particulièrement touchées par l’augmentation de la taxe d’exportation. En parallèle, le PIB du secteur pétrolier a reculé pour une deuxième année consécutive (– 22,6 % sur un an), contribuant négativement à la croissance du PIB global à hauteur de 0,4 pp. Cette baisse s’explique essentiellement par l’absence de nouvelles découvertes de gisements et par des investissements insuffisants dans le secteur. Au niveau de la CEMAC, le Cameroun figure, aux côtés du Gabon, parmi les pays affichant le taux de croissance le plus élevé, bien qu’en deçà de la moyenne de l’ASS de 4 %. S’agissant de la demande, la croissance a été stimulée en particulier par le dynamisme du commerce extérieur, qui a contribué pour environ 1,5 pp au PIB, ainsi que par la consommation et l’investissement privés, qui ont contribué respectivement pour 0,8 et 1,1 pp.

En 2024, la progression des prix a nettement baissé, pour s’établir à 4,5 %, après 7,4 % en 2023 et 6,3 % en 2022. Ce niveau demeure toutefois légèrement plus élevé que la moyenne de la zone (+ 4,1 %) et au-dessus de l’objectif communautaire de 3 %. La baisse de l’inflation traduit les effets conjugués de la poursuite de la politique monétaire restrictive de la Banque des États de l’Afrique centrale (BEAC), des mesures gouvernementales visant à réguler les prix internes, ainsi que de la politique de suspension des exportations de certains produits alimentaires pour limiter l’inflation importée. La plupart des postes de consommation ont bénéficié de cette décélération des prix, bien que l’inflation reste encore élevée. Les produits alimentaires, en particulier, ont enregistré une baisse des prix plus contenue, repassant sous le seuil de 10 % après avoir dépassé les 15 % en 2023. De même, l’inflation sur les produits énergétiques s’est établie à + 7,7 % (après 8,4 % en 2023), malgré l’impact d’une nouvelle hausse du prix des carburants en mars 2024.

Bien qu’il soit encore élevé, à 1 038 milliards XAF, le déficit de la balance courante s’est réduit en 2024, de 4,3 % du PIB en 2023 à 3,4 %, grâce à l’amélioration de la balance des biens. En dépit de la baisse des ventes de produits pétroliers (– 18,6 % sur un an), les exportations totales ont progressé d’environ 7,5 %, tirées en particulier par le cacao, dont les revenus ont presque doublé. En parallèle, les importations sont restées globalement stables, malgré une hausse des produits de consommation des ménages (+ 10,5 %). Le déficit de la balance des services s’est dégradé sous l’effet d’une augmentation du coût du fret et des assurances

(26,2 %). Sur la même période, les aides budgétaires ont reculé à nouveau (– 18,4 %), atteignant 49 milliards, après avoir dépassé 60 milliards l’année précédente. Le compte financier a enregistré une hausse de 78,6 % pour s’établir à 1 162 milliards, essentiellement porté par le rebond des autres investissements, passés de 388 milliards à plus de 1 336 milliards sur un an. Les investissements directs étrangers, quant à eux, ont baissé considérablement, atteignant presque 211 milliards, contre 547 milliards en 2023. Finalement, la balance des paiements a affiché un excédent de 266 milliards en 2024, après un déficit d’environ 280 milliards en 2023. Par ailleurs, selon les estimations de la BEAC, les termes de l’échange se sont à nouveau détériorés, avec une baisse de 1,6 % en 2024, après – 14,1 % en 2023.

Le déficit budgétaire (base engagements, dons compris) s’est creusé en 2024, pour atteindre 563 milliards XAF, contre 113,4 milliards de l’année précédente. Cette dégradation des finances publiques s’explique principalement par une augmentation des dépenses totales d’environ 8,2 %, particulièrement tirée par la hausse des dépenses courantes (+ 5,3 %) et en capital (+ 10,2 %). En parallèle, la hausse des recettes fiscales du secteur non pétrolier (+ 8,4 %) a été largement compensée par la baisse des revenus pétroliers (– 35,2 %). Les besoins de financement ont été assurés notamment par les bailleurs extérieurs (458 milliards), alors que l’apport des capitaux intérieurs a été de seulement 17,2 milliards. Les besoins ont été couverts notamment par la mobilisation de ressources en provenance du secteur non bancaire, à hauteur de 212 milliards (montant qui a plus que triplé sur un an), et des tirages nets sur emprunts qui ont atteint 1 065 milliards, permettant de rapprocher les comptes publics de l’équilibre.

Dans ce contexte, le poids de la dette publique du Cameroun poursuit sa tendance baissière amorcée en 2022, pour atteindre 40 % du PIB en 2024, – 2,9 pp par rapport à 2023, restant en deçà de la moyenne en CEMAC (47,3 %). Cette baisse a été impulsée par une meilleure maîtrise des comptes publics, par l’excédent de la balance des paiements, et par la bonne tenue de la croissance économique. Toutefois, le service de la dette a continué de croître en 2024 (+ 24,2 %) en raison de la hausse des taux. L’agence de notation Standard & Poor’s (S&P) a confirmé les notations du pays à B- et B pour ses dettes à long et court terme en devises. Cela traduit d’un côté la stabilité de la perspective économique du pays, de l’autre les vulnérabilités liées à la dépendance du Cameroun vis-à-vis des exportations de

pétrole et de gaz naturel, les risques liés à l'instabilité du contexte géopolitique, ainsi que le recours accru aux procédures budgétaires exceptionnelles dans la gestion des finances publiques, contribuant à l'accumulation d'arriérés intérieurs à hauteur de 87 milliards XAF. Pour ces raisons, l'agence Moody's a maintenu une notation légèrement moins optimiste que S&P, à Caa1. Par ailleurs, selon la dernière analyse de soutenabilité de la dette du FMI, bien que le niveau de dette actuel diminue et reste viable, le pays demeure exposé à un risque élevé de surendettement, notamment du fait que deux des quatre indicateurs de la dette extérieure dépassent les seuils dans le scénario de référence. Cela limite la marge d'endettement pour le pays et la marge de manœuvre budgétaire en cas de chocs extérieurs.

Le FMI apporte son appui au Cameroun à travers la facilité élargie de crédit (FEC) et le mécanisme élargi de crédit (MEDC), ainsi que par la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) – le pays ayant été le premier de la CEMAC à en bénéficier. Sur la période 2024-2025, le conseil d'administration du FMI a approuvé plusieurs décaissements, pour un montant total d'environ 55,2 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) pour la FEC et le MEDC, et 120,75 millions de DTS pour la FRD. Les programmes, FEC et MEDC, ont été conclus en juillet 2021, initialement pour une période de trois ans, avec 483 millions (649,2 millions de dollars) décaissés au 31 juillet 2024. Ces programmes visent notamment à créer un espace budgétaire pour l'investissement et les dépenses sociales, par le renforcement des recettes non pétrolières. Ils visent également à améliorer la gouvernance économique, la gestion des finances publiques et de la dette, le climat des affaires et la lutte contre la corruption. En décembre 2023, le conseil d'administration du FMI a décidé de prolonger de douze mois ces accords afin de donner plus de temps aux autorités pour mettre en œuvre les politiques et les réformes nécessaires, et d'augmenter les ressources de 110,4 millions de DTS (soit 40 % de la quote-part). Cela a porté l'enveloppe des deux programmes à 593,4 millions de DTS (797,5 millions de dollars). Le programme FRD, approuvé en janvier 2024 avec une enveloppe totale de 138 millions de DTS (soit 50 % de la quote-part), a pour objectif d'aider le Cameroun à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter. Les réformes engagées dans ce cadre devraient également renforcer l'accompagnement de certains bailleurs particulièrement orientés vers la promotion du développement durable, ainsi qu'aider à mobiliser des financements supplémentaires en faveur de l'action climatique.

Au Cameroun, l'activité bancaire a continué de progresser, mais certaines vulnérabilités persistent. La taille totale du secteur bancaire est d'environ 11 504 milliards XAF, en hausse de 10,8 % sur un an. Au passif, cette nouvelle expansion a été soutenue principalement par l'augmentation des dépôts de la clientèle, qui ont atteint 8 361 milliards (soit + 7,8 %), ainsi que par les opérations de trésorerie et interbancaires (+ 24,1 %). À l'actif, cette dynamique a été portée par la hausse des crédits à la clientèle, qui ont atteint une valeur totale de presque 5 400 milliards (soit + 8,7 % sur un an), tirés notamment par les crédits au secteur privé (+ 17,7 %), représentant presque 80 % du total. Les opérations de trésorerie et interbancaires ont également progressé, de 8,4 % par rapport à l'année précédente. Du point de vue prudentiel, la majorité des établissements dépassent les minima réglementaires en matière de couverture des risques et de liquidité. Toutefois, des points de vigilance subsistent. La qualité des portefeuilles de crédit s'est détériorée, affichant un taux brut de créances en souffrance en progression de 13,5 % sur un an (+ 0,5 pp par rapport à 2023). En parallèle, le FMI note une exposition importante du secteur bancaire à la dette souveraine. Malgré ces défis, la rentabilité du secteur demeure élevée, avec un résultat net qui a atteint 209 milliards en 2024, soit une hausse de 11 % par rapport à 2023, et un coefficient de rentabilité des fonds propres de 22,5 % (en baisse de 2,1 pp sur un an).

Le Cameroun est un acteur majeur du marché financier régional dont le développement reste encore limité. En 2024, parmi les 25 entreprises cotées à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), dont le siège est à Douala, 17 étaient camerounaises. Toutefois, la BVMAC se caractérise encore par une faible capitalisation boursière. Le 31 mai 2024, le Cameroun a lancé sa Stratégie nationale de développement du secteur financier (SND SF) avec l'appui de la Banque mondiale et de l'Union européenne. S'étendant de 2024 à 2030, cette stratégie vise à faire du Cameroun une place financière capable de soutenir la transformation structurelle de son économie. L'objectif est d'améliorer la contribution du secteur financier à la croissance économique, d'élever le niveau de vie des populations et de soutenir le développement de l'entrepreneuriat. Cette stratégie s'articule autour de six axes : i) renforcer la confiance, la stabilité et la résilience des institutions financières ; ii) exploiter pleinement les infrastructures en accélérant le déploiement des plateformes financières ; iii) améliorer le cadre réglementaire et libérer la concurrence dans les services

financiers ; iv) améliorer l'inclusion financière et l'accès au crédit pour les micro, petites et moyennes entreprises ; v) renforcer les institutions publiques de financement pour une intervention publique plus efficace ; et vi) soutenir le financement à long terme, vert et durable de l'économie camerounaise. Selon les prévisions, cette stratégie pourrait contribuer à accroître la croissance de 2,3 pp en moyenne par an, sur la période allant de 2025 à 2030, soit 105 milliards XAF par an. Par ailleurs, en 2024, le Cameroun a également été actif sur les marchés des capitaux internationaux, avec l'émission d'euro-obligations en juillet 2024 de 333,5 milliards, destinées essentiellement à réduire la dette intérieure.

ENJEUX ET DÉFIS

Les perspectives économiques du Cameroun à court et moyen terme demeurent globalement favorables, mais restent exposées à plusieurs sources de vulnérabilités structurelles. Le pays a enregistré des avancées en matière de réformes structurelles, notamment dans le cadre des programmes FMI, visant à renforcer son cadre institutionnel, la résilience de son système financier et la gestion budgétaire. Toutefois, les résultats obtenus demeurent limités⁵, surtout au vu du contexte géopolitique international et régional incertain. Le pays reste en effet encore fortement dépendant des revenus pétroliers, ce qui rend les finances publiques davantage vulnérables aux chocs de prix. Parallèlement, l'instauration des nouveaux droits de douane imposés par les États-Unis, fixés à 15 %⁶, pourrait avoir un impact négatif sur la croissance et le solde du compte courant, mais un impact limité, les États-Unis ne figurant pas parmi les principaux partenaires commerciaux du pays. Enfin, plusieurs secteurs, notamment la santé et l'emploi, risquent d'être particulièrement affectés par la suspension des programmes américains d'aide assurés par l'Agence des États-Unis pour le développement international (United States Agency for International Development, USAID).

La croissance du pays reste également freinée par une gouvernance institutionnelle fragile, qui pèse sur l'environnement des affaires et la mobilisation des capitaux. Comme noté dans le rapport de la Banque africaine de développement (BAD)⁷, malgré un cadre juridique relativement développé et en expansion, la crédibilité des institutions et la confiance des investisseurs demeurent affaiblies par les pratiques de contournement des lois, les retards dans l'application des décrets, le report des réformes, ainsi que par les lacunes réglementaires. Selon une enquête du ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)⁸, les entreprises camerounaises rencontrent des difficultés d'accès au financement, aux intrants, aux équipements de production et aux marchés. Elles évoquent également des problèmes liés à la fiscalité, à la corruption, à la sécurité, au règlement des litiges, aux transactions internationales et à la protection de la propriété. Ce climat se reflète dans l'indice de perception de la corruption publié par Transparency International⁹, où le Cameroun est classé en 2024 au 140^e rang sur 180 pays, avec un score de 26 sur 100, soit 34^e sur le continent africain. Par ailleurs, en juin 2023, le pays a été inscrit sur la liste des juridictions sous surveillance renforcée (« liste grise ») du Groupe d'action financière (Gafi), en raison des faiblesses de son cadre de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et de l'importance de son système financier¹⁰. Cette inscription s'est accompagnée de l'adoption d'un plan d'action visant à aligner le cadre national LBC/FT sur les standards internationaux.

Bien que la loi de finances de 2024 ait permis des avancées en matière d'assainissement budgétaire, des efforts substantiels restent nécessaires. La persistance de l'accumulation d'arriérés nationaux et les retards de paiement de la dette extérieure continuent de peser sur les finances publiques et d'affaiblir la crédibilité budgétaire de l'État. La loi de finances a contribué à améliorer la mobilisation des recettes, malgré la

⁵ FMI (2025), « Cameroun – Le conseil d'administration du FMI achève les septièmes revues des accords au titre de la facilité élargie de crédit et du mécanisme élargi de crédit, ainsi que la deuxième revue de l'accord au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité », Communiqué de presse, n° 25/59, mars.

⁶ Maison-Blanche (2025), « [Further modifying the reciprocal tariff rates](#) », juillet.

⁷ Banque africaine de développement (BAD, 2025), [Rapport Pays 2025, Cameroun. Tirer le meilleur parti du capital du Cameroun pour favoriser son développement](#).

⁸ Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT, 2023), [Rapport de l'enquête sur le climat des affaires dans le secteur industriel](#), novembre.

⁹ Transparency International (2024), « [Indice de perception de la corruption 2023](#) », janvier.

¹⁰ Au 1^{er} novembre 2023, dix autres pays d'ASS figuraient sur la liste grise du Gafi, du fait des vulnérabilités identifiées dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et de l'importance de leur masse monétaire (5 milliards de dollars ou plus).

baisse des revenus pétroliers. Celles-ci demeurent cependant faibles, s'élevant à 15,8 % du PIB, en dessous de l'objectif communautaire de 17 %. L'importance du secteur informel dans l'économie constitue également une source majeure de perte pour les finances publiques, limitant à la fois le potentiel de croissance et la marge de manœuvre de l'État pour financer le développement et répondre aux chocs.

Le Cameroun demeure confronté à des défis sécuritaires considérables, en lien avec l'instabilité dans les deux régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO), la présence de groupes armés dans l'Extrême-Nord et les tensions sur la partie orientale dues à la crise en Centrafrique. Malgré les efforts de pacification entamés depuis le Grand Dialogue national de 2019, les affrontements entre les forces gouvernementales et les groupes séparatistes dans le NOSO se sont poursuivis, avec des pics de violence et de nombreux épisodes d'enlèvements. Dans l'Extrême-Nord, les zones frontalières du lac Tchad restent particulièrement affectées par les incursions des groupes djihadistes Boko Haram et État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO), perpétuant un climat d'insécurité et de vulnérabilité pour les populations locales.

L'amélioration de la qualité des infrastructures constitue un enjeu majeur pour le développement économique et la transformation structurelle du Cameroun. Bien que le plan de la Stratégie nationale de développement à horizon 2030 (SND30) approuvé en 2019 ait apporté quelques progrès, d'importantes lacunes persistent, notamment en matière de qualité et d'étendue du réseau routier, d'accès au réseau énergétique, ainsi que d'accès à l'eau et à l'assainissement. Ces faiblesses s'expliquent principalement par l'insuffisance d'investissements dans ces domaines, la faible maturité des projets et le manque de ressources humaines et techniques qualifiées. Selon les dernières estimations de 2022, le pays occupait le 28^e rang en Afrique dans l'indice de développement des infrastructures de la BAD, avec un score de 21 sur 100. De plus, dans le cadre de l'indice de perception de la qualité des infrastructures logistiques de la Banque mondiale, le pays obtenait une note de 2,1, légèrement en dessous de la moyenne de l'ASS de 2,4, reflétant les carences dans ce secteur. Bien que le pays dispose d'un potentiel hydroélectrique important, l'accès à l'électricité est encore un défi majeur pour son développement, avec seulement 71 % de

la population camerounaise qui y est raccordée. Ce taux demeure supérieur à la moyenne de l'ASS (51 %), mais est bien en deçà de la moyenne des pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure (90 %). L'achèvement de la centrale de Nachtigal en 2025 devrait permettre d'ajouter environ 30 % d'énergie renouvelable au mix de production ¹¹ et contribuer à une amélioration de la situation actuelle. La qualité du réseau routier reste particulièrement préoccupante : 7,5 % des routes seulement étaient bitumées à fin 2022, avec très peu de progrès depuis. Cette situation engendre des difficultés logistiques majeures, avec des coûts de transport élevés et des délais de transfert prolongés : le commerce de marchandises à travers le pays est alors plus difficile, cela freine l'industrialisation et réduit la compétitivité des entreprises. Cela contraint également l'accès de la population aux services essentiels. Pour atteindre les objectifs définis dans la SND30 et soutenir durablement la croissance, le pays a besoin d'importants investissements dans plusieurs secteurs d'activité, le manque de capitaux et de sources de financement demeurant une problématique majeure.

Le Cameroun est particulièrement exposé aux aléas climatiques, qui affectent l'ensemble de son économie et menacent ses objectifs de développement de long terme. Depuis plusieurs années, le pays est confronté à une augmentation des phénomènes climatiques extrêmes, tels que la forte élévation des températures, les sécheresses, les inondations dans les régions sahéliennes, et l'érosion côtière. En 2024, par exemple, une vague de chaleur extrême, combinée à des précipitations irrégulières, a gravement affecté la végétation, accru les risques de feux de brousse et compromis l'approvisionnement en eau des pâturages. D'après l'indice produit en 2023 par l'institut Notre Dame Global Adaptation Initiative (ND-GAIN) ¹² mesurant la vulnérabilité des pays et leur degré de préparation aux impacts négatifs du changement climatique, le Cameroun se positionne au 161^e rang sur 187 pays. Dans ce contexte, le pays s'est engagé à mettre en place au niveau national un plan d'action et des mesures pour limiter les effets du changement climatique sur son économie. Dans la huitième revue de son programme, achevée en juillet 2025, le FMI a salué les progrès notables en matière d'adoption d'un cadre d'actions climatiques. Il a permis d'établir des lignes di-

¹¹ Banque mondiale (2025), « [Le Cameroun en route vers un accès à l'électricité abordable, fiable et universel](#) », janvier.

¹² Notre Dame Global Adaptation Initiative (ND-GAIN, 2023), [Country Index](#).

rectrices pour l'évaluation des projets d'investissement, l'adoption d'un plan national sur le climat, et l'élaboration d'une stratégie nationale pour le financement des risques de catastrophe. Toutefois, le pays fait face à un besoin important d'investissements pour atteindre les objectifs préfixés. Selon la contribution déterminée au niveau national (CDN) à horizon 2030¹³, le coût total des investissements nécessaires s'élève à 57,6 milliards de dollars, dont seule une faible partie a été mobilisée. Cela traduit l'urgence de diversifier les financements ainsi que d'assurer une contribution importante en provenance du secteur privé.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

Le Cameroun a entrepris plusieurs grands projets pour améliorer ses infrastructures et soutenir le développement économique. En 2024, le pays a enregistré des avancées importantes dans la réalisation de plusieurs grands projets visant au renforcement des infrastructures du pays. Dans le domaine énergétique, la mise en service partielle du barrage hydroélectrique de Nachtigal, ayant la capacité de fournir 30 % de l'électricité nationale. En cours, les projets de remise à niveau des réseaux de transport d'électricité et de réforme du secteur (PRRTS). Quant au projet d'interconnexion électrique entre le Cameroun et le Tchad, soutenu par un financement de 265 millions de dollars de la Banque mondiale et visant à améliorer l'accès à l'électricité dans la région, il fait face à présent à un déficit de capitaux. Parallèlement, deux autres projets majeurs sont en cours de recalibrage pour être menés sous forme de partenariat public-privé (PPP) : la construction du port sec de Beloko, situé sur le corridor Douala-Bangui, et l'aménagement du barrage de Chollet. Ces initiatives devraient améliorer les infrastructures de transport et les capacités énergétiques du Cameroun, facilitant ainsi le commerce régional et renforçant la sécurité énergétique. La stratégie d'amélioration des infrastructures inclut également un programme de projets intégrateurs, prévu entre 2023 et 2028, qui vise, entre autres, à renforcer les connexions routières avec le Tchad et la Centrafrique, à prolonger le chemin de fer entre Ngaoundéré (Cameroun) et N'Djamena (Tchad), ainsi qu'à aménager des infrastructures fluviales et portuaires sur le fleuve Congo et ses affluents. Au-delà de

ces projets intégrateurs, d'autres initiatives visent à développer les capacités énergétiques du pays.

Le Cameroun a engagé un processus de diversification et de transformation structurelle de son économie afin de rendre le pays moins vulnérable aux chocs exogènes et de renforcer sa croissance. Dans la Stratégie nationale de développement à horizon 2030 (SND30), le gouvernement a identifié un plan d'actions prioritaires pour accompagner le processus de transformation économique du pays. La SND30 est opérationnalisée au travers de plusieurs programmes. Le Programme d'impulsion initiale (P2I), doté d'une enveloppe de 30 milliards, vise à promouvoir le secteur industriel et à transformer structurellement l'économie nationale, tout en renforçant le processus de décentralisation avec l'établissement d'une fonction publique locale et l'augmentation progressive des allocations aux collectivités territoriales décentralisées (CTD). Cette stratégie inclut le programme de développement des infrastructures, le programme d'appui à la compétitivité et à la croissance (PACC) et le programme d'import-substitution visant à réduire la dépendance du pays aux importations et à stimuler la production locale. La SND30 vise également la transformation du secteur agricole, grâce à la mise en œuvre d'un Programme d'appui au renforcement de la production agricole (Parpac), lancé en 2022 avec le soutien financier de la BAD. Ce programme, qui s'étend jusqu'en 2026, a pour objectif de répondre à la demande intérieure en soutenant directement les agriculteurs locaux et de renforcer les cultures clés, telles que le riz, le maïs, le sorgho, le mil, le soja, la pomme de terre, le palmier à huile et les cultures maraîchères, comme la tomate. Parallèlement, le Fonds international de développement agricole (Fida) a soutenu la mise en place d'un Projet d'appui au développement des filières agricoles (Padfa II), avec une enveloppe de 69,4 millions de dollars. Ce programme vise à soutenir principalement 111 coopératives et microentrepreneurs actifs dans les régions du Nord, de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest dans les filières de l'oignon et du riz.

¹³ République du Cameroun (2021), [Contribution déterminée au niveau national – actualisée](#), septembre.

ANNEXE

Cameroun – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA [XAF] ; taux et variations en %)

	2021	2022	2023	2024
Ressources	27 623,9	30 922,2	33 089,7	35 616,7
PIB nominal	23 482,9	26 024,5	28 121,9	30 808,2
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>620,2</i>	<i>1 187,8</i>	<i>828,2</i>	<i>641,0</i>
Importations de biens et services	4 141,0	4 897,7	4 967,8	4 808,4
Biens	2 929,3	3 611,5	3 657,4	3 666,7
Services	1 211,7	1 286,3	1 310,4	1 141,8
Emplois	27 226,8	30 922,2	33 089,7	35 616,7
Consommation finale	18 671,9	20 840,3	23 010,3	25 146,1
Publique	2 591,0	2 505,3	2 727,0	3 528,0
Privée	16 080,9	18 335,0	20 283,3	21 618,1
Formation brute de capital fixe ^{a)}	5 041,5	5 551,2	5 840,2	6 281,3
Publique	649,9	724,7	633,4	751,7
Privée	4 352,6	5 026,4	5 495,4	5 568,2
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>442,9</i>	<i>717,8</i>	<i>604,2</i>	<i>501,3</i>
Variations de stocks	39,0	- 199,9	- 288,6	- 38,6
Exportations de biens et services	3 513,3	4 530,8	4 239,2	4 189,3
Biens	2 538,0	3 431,7	3 032,7	3 258,7
Services	975,3	1 099,1	1 206,5	930,6
Épargne intérieure brute	4 811,0	5 184,2	5 111,6	5 662,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 230,6	- 367,0	- 728,6	- 619,1
Revenus des facteurs	- 405,2	- 689,4	- 588,0	- 574,7
Épargne intérieure nette	4 405,7	4 494,8	4 523,6	5 087,4
Taux d'investissement (en % du PIB)	21,5	21,3	20,8	20,4
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,3	3,7	3,2	3,5
Déflateur du PIB	- 1,5	6,9	4,7	5,8
Prix à la consommation, en moyenne	2,3	6,3	7,4	4,5

a) Y compris variations de stocks.

Source : BEAC.

Cameroun – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA [XAF])

	2021	2022	2023	2024
Recettes et dons	3 607,8	4 497,4	4 981,8	4 950,6
Recettes budgétaires	3 497,2	4 393,2	4 842,4	4 865,8
Recettes pétrolières	482,2	973,8	877,0	568,5
<i>dont impôt sur les sociétés et redevance</i>	<i>482,2</i>	<i>973,8</i>	<i>877,0</i>	<i>568,5</i>
Recettes non pétrolières	3 015,0	3 419,3	3 965,4	4 297,4
<i>dont recettes non fiscales</i>	<i>171,8</i>	<i>232,3</i>	<i>320,8</i>	<i>318,7</i>
Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM)	110,6	104,2	139,4	84,8
Dépenses totales et prêts nets	4 359,3	4 724,9	5 095,2	5 513,3
Dépenses courantes	3 155,6	3 448,3	3 977,5	4 186,9
Salaires	1 075,0	1 193,1	1 357,0	1 522,3
Intérêts	296,5	210,7	320,2	397,5
<i>Sur la dette intérieure</i>	<i>76,8</i>	<i>41,9</i>	<i>110,5</i>	<i>145,9</i>
<i>Sur la dette extérieure</i>	<i>219,7</i>	<i>168,8</i>	<i>209,7</i>	<i>251,6</i>
Autres dépenses courantes	1 784,1	2 044,5	2 300,3	2 267,1
Dépenses en capital	1 165,4	1 268,8	1 086,8	1 197,9
Dépenses budgétaires	582,8	580,6	680,1	698,2
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	582,6	688,3	406,7	499,7
Dépenses de restructuration	31,0	10,0	30,9	128,5
Prêts nets	7,3	- 2,2	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{a)}	- 59,8	525,4	363,7	103,9
Solde base engagements (dons compris) ^{b)}	- 751,5	- 227,5	- 113,4	- 562,6
Arriérés	624,5	- 24,7	- 25,0	87,2
Arriérés intérieurs	624,5	- 24,7	- 25,0	87,2
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde base caisse ^{c)}	- 127,0	- 252,2	- 138,4	- 475,4
Financement	127,0	252,2	138,4	475,4
Financement intérieur	- 251,5	- 52,1	301,8	17,2
Bancaire	455,3	130,9	236,4	- 195,1
Non bancaire	- 706,7	- 183,1	65,4	212,3
Financement extérieur	378,5	304,3	- 163,4	458,2
Tirages sur emprunts	1 000,6	824,3	540,6	1 065,5
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 786,0	- 520,0	- 704,0	- 607,3
Réaménagement de la dette extérieure	163,9	0,0	0,0	0,0
Divers	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	14,9	16,9	17,2	15,8
Recettes pétrolières	2,1	3,7	3,1	1,8
Dépenses courantes	13,4	13,3	14,1	13,6
Solde base engagements (dons compris) ^{b)}	- 3,2	- 0,9	- 0,4	- 1,8
Dette publique	51,2	46,6	42,9	40,0

a) Solde primaire = recettes budgétaires – dépenses courantes (hors intérêts sur dette extérieure) – dépenses budgétaires en capital – dépenses de restructuration – prêts nets.

b) Solde base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales et prêts nets.

c) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

Source : BEAC.

Cameroun – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA [XAF])

	2021	2022	2023	2024
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 996,8	- 941,2	- 1 221,1	- 1 038,1
1 - Biens et services	- 876,3	- 705,8	- 1 173,9	- 978,3
Balance des biens	- 390,4	- 197,3	- 843,9	- 568,8
Exportations de biens FOB	3 257,5	4 322,0	3 850,1	4 137,0
dont : cacao	391,8	463,6	520,1	995,7
pétrole	962,8	1 560,5	1 204,8	981,1
bois	291,7	314,4	285,9	271,6
caoutchouc	32,9	41,7	30,7	46,3
aluminium	40,6	53,2	61,4	35,8
Importations de biens FOB	- 3 647,9	- 4 519,3	- 4 694,0	- 4 705,9
dont : produits pétroliers	- 905,6	- 1 271,2	- 1 372,5	- 1 395,4
consommation des ménages	- 873,3	- 898,7	- 987,6	- 1 091,6
biens d'équipement	- 825,7	- 809,9	- 907,1	- 952,4
Balance des services	- 485,9	- 508,5	- 330,0	- 409,5
dont fret et assurances	- 326,2	- 459,3	- 302,8	- 382,0
2 - Revenus primaires	- 405,2	- 689,4	- 588,0	- 574,7
dont intérêts sur la dette	- 219,7	- 168,8	- 209,7	- 251,6
3 - Revenus secondaires	284,6	454,0	540,8	515,0
Administrations publiques	64,7	134,7	171,1	83,8
dont aides budgétaires	24,1	55,3	60,2	49,1
Autres secteurs	2,4	30,5	31,7	48,1
b - Compte de capital	67,1	134,7	171,1	83,8
c - Compte financier	420,2	1 133,3	650,7	1 162,3
Investissements directs	493,6	560,3	547,1	210,6
Investissements de portefeuille	- 336,7	- 306,8	- 284,9	- 384,9
Autres investissements	263,3	879,8	388,5	1 336,6
Financement exceptionnel (pour mémoire)	109,0	0,0	- 49,1	- 32,7
d - Erreurs et omissions nettes	392,3	176,7	120,0	58,1
e - Solde global (a + b + c + d)	- 117,2	503,5	- 279,3	266,1
Solde courant (en % du PIB)	- 4,2	- 3,6	- 4,3	- 3,4
Solde global (en % du PIB)	- 0,5	1,9	- 1,0	0,9

Source : BEAC.

Cameroun – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA [XAF])

	2021	2022	2023	2024
Court terme	2 089	2 439	2 832	3 559
Moyen terme	1 811	2 036	2 344	2 531
Long terme	139	122	180	210
Total	4 039	4 597	5 357	6 300

Source : BEAC.

Cameroun – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA [XAF])

Actif	2022	2023	2024	Passif	2022	2023	2024
Valeurs immobilisées	669	637	853	Capitaux permanents	1 048	1 165	1 352
Opérations avec la clientèle	4 314	4 960	5 390	<i>dont fonds propres</i>	<i>846</i>	<i>760</i>	<i>925</i>
<i>dont créances nettes en souffrance</i>	<i>97</i>	<i>95</i>	<i>147</i>	Opérations avec la clientèle	7 272	7 757	8 361
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	4 162	4 549	4 931	Opérations diverses	370	420	501
Autres postes de l'actif (sommes déductibles des capitaux permanents et opérations diverses)	228	234	330	Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	683	1 040	1 290
Total	9 373	10 380	11 504		9 373	10 380	11 504

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Cameroun – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2022	2023	2024
Coefficient net d'exploitation ([frais généraux + dotations aux amortissements] / PNB)	54,2	49,5	54,7
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	17,1	24,6	22,5
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	24,9	28,8	29,4
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	13,4	13,0	13,5
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	2,2	1,9	2,7
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	85,2	86,9	82,0

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Cameroun – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA [XAF])

	2022	2023	2024
1. Produits bancaires	779	1 257	957
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	16	18	21
Produits sur opérations avec la clientèle	352	404	333
Produits sur opérations de crédit-bail et de location simple	63	77	125
Produits sur opérations diverses	190	575	230
Produits du portefeuille titres et des prêts à souscription obligatoire	157	183	248
2. Charges bancaires	198	608	249
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	15	30	48
Charges sur opérations avec la clientèle	95	104	20
Charges sur opérations de crédit-bail et de location simple	49	60	120
Charges sur opérations diverses	34	407	53
Charges sur ressources permanentes	5	7	7
3. Produit net bancaire (1 - 2)	582	649	709
4. Produits accessoires nets	10	6	12
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	592	655	720
6. Frais généraux	287	294	310
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	29	27	77
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	276	334	333
9. Provisions nettes sur risques	62	86	134
10. Rentrées sur créances abandonnées / pertes sur créances irrécouvrables	8	- 3	70
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	222	245	269
12. Résultat exceptionnel net	- 28	- 1	- 10
13. Résultat sur exercices antérieurs	- 1	- 2	0
14. Impôts sur les bénéfices	49	54	50
15. Résultat net (11 + 12 + 13 - 14)	145	187	209

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.